

# **CHRISTOPHE TEISSIER**

## **Présentation par le président Bernard CAVALIER**

Salle des séances. Vendredi 13 mai 2022

Monsieur,

Pour votre plus grand bonheur sans doute, mais également celui de notre Académie, vous êtes depuis quelques années de retour au pays gardois après une vie professionnelle particulièrement riche et bien remplie. J'ai le plaisir aujourd'hui de vous accueillir dans notre compagnie comme membre correspondant.

Bien que né à Lille en 1963, le berceau de votre famille est gardois, Sauve du côté maternel et Alès du côté paternel.

Après l'obtention d'une maîtrise de droit à la faculté de Paris I, vous entrez à l'École nationale de la magistrature à Bordeaux.

Votre carrière professionnelle vous conduira loin de chez vous, d'abord à Châlons-en-Champagne comme juge d'instruction, puis dans la région parisienne. Pontoise, Bobigny, Paris. Vous serez successivement juge d'instruction, substitut du procureur, vice-Procureur, Chef de la section antiterroriste du parquet de Paris, Substitut général de la cour d'appel de Paris en charge des affaires de terrorisme à la cour d'assises, Vice-Président chargé de l'instruction à la galerie antiterroriste du Tribunal de grande Instance de Paris en charge notamment en 2015 des affaires des attentats du Talys, du Bataclan et de Charlie Hebdo. Votre carrière se termine à Nîmes où en 2018-2019 vous êtes Président de la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Nîmes. Ce simple déroulé montre combien à l'évidence il y a là de quoi remplir toute une vie. L'importance des responsabilités qui étaient les vôtres et la pression à laquelle vous deviez être en permanence soumis auraient pu vous inciter à consacrer le peu de liberté que vous laissait cet emploi du temps extrêmement chargé à des loisirs faciles, purement ludiques. C'était sans compter sur un hobby qui remonte à votre jeunesse. Vous avez toujours été un collectionneur. Cela a commencé par des monnaies romaines lorsque vous étiez enfant. Un second déclic est apparu, lorsqu'une tante vous a offert un livre ancien alors que vous aviez 18 ans. Vous l'avez trouvé intéressant et beau. Une passion naissait, celle des livres anciens. Vous vous êtes mis à les chercher et les collectionner d'abord de façon purement empirique, puis avec le temps de façon plus rationnelle. Vous vous êtes spécialisé dans ceux qui concernent le département du Gard, soit qu'ils traitent de ce département, soit que leurs auteurs en soient originaires. Cela vous a permis avec le temps de vous constituer une riche collection comportant plus de 4000 ouvrages patiemment réunis pendant plus de 30 ans. Ils touchent à une période s'étendant de 1559, soit 2 ans avant la première assemblée protestante à Nîmes qui a eu lieu en 1561, à 1939. Il s'agit là d'un patrimoine considérable que vous n'avez pas voulu égoïstement conserver, mais au contraire faire connaître. Vous avez donc décidé de rédiger un ouvrage paru en 2 tomes de plus de 1000 pages chacun : Bio-Bibliographie de Nîmes et du département du Gard, paru en 2015. Selon son éditeur, « le propos de cet ouvrage est avant tout d'associer

intimement les écrivains et leurs œuvres ». La présentation de chaque livre est précédée d'une biographie de l'auteur ». Vous avez mis à l'élaboration de cet ouvrage la même rigueur et les mêmes soins que ceux que vous aviez dans l'exercice de votre profession de magistrat. Selon l'un de vos amis, vous rédigez avec toujours un double souci :

*« Est-ce que ce que je dis est proche de la réalité ?*

*Et, est-ce que ce que je dis permet au lecteur de s'approcher de la réalité ? »*

Il s'agit là d'une œuvre extrêmement fouillée et travaillée, incontournable pour qui veut connaître l'histoire de Nîmes et du Gard.

Lorsque je vous ai demandé comment avec la charge de travail qui était la vôtre vous aviez pu consacrer une telle énergie à sa rédaction, vous m'avez clairement expliqué que cela vous permettait de déconnecter avec une réalité professionnelle souvent difficile et prégnante et que finalement c'était une bouffée d'oxygène que vous vous accordiez dans un ciel parfois très lourd.

Vous avez ainsi acquis une connaissance dans l'histoire de notre département et une expertise que chacun se doit de reconnaître. Tous les échos que j'ai pu avoir à propos de votre ouvrage soulignent son caractère absolument remarquable et la grande rigueur qui a présidé à sa rédaction. Vous êtes également l'auteur d'articles intéressants parus dans « La nouvelle cigale Uzégeoise » chère à Christian Feller. Dans l'un de ces articles parus sous le titre « La question des eaux de Nîmes et l'aqueduc romain », vous montrez combien l'alimentation en eau de la ville de Nîmes a toujours été une question cruciale à laquelle les autorités successives ont été confrontées. Cela a encore augmenté lorsqu'après la fin des guerres des religions, avec la croissance démographique et l'expansion industrielle de la ville, les besoins en eau n'ont fait que croître. Certains ont même envisagé une réutilisation, même partielle de l'ancien aqueduc romain.

Un autre article paru dans la même revue traite de « La guerre de 1914-1918, le livre et le Gard ». Je vais en rester là, mais la diversité de vos publications permet de comprendre l'éclectisme et l'universalité de vos connaissances dans tout ce qui touche à l'histoire de notre département.

Je ne sais pas si un troisième tome de bio bibliographie de Nîmes et du département du Gard est en projet ou en cours de rédaction, mais si tel est le cas je ne doute pas un instant que les écrits de notre nouveau confrère Alain Delage, ainsi que les nombreux livres édités par Yann Cruvellier et les éditions Alcide y trouvent une juste place.

Nous nous réjouissons par avance de tout ce que vous allez pouvoir nous apporter et ainsi améliorer notre connaissance de l'Histoire et de la vie de notre beau département.

## RÉPONSE de CHRISTOPHE TEISSIER

Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire perpétuel,  
Mesdames et Messieurs les membres de l'Académie,  
Mesdames et Messieurs,

En tout premier lieu, car rien n'aurait été possible sans eux, je tenais sincèrement et chaleureusement à remercier mes parrains au sein de l'Académie, Michel Belin, Charles Puech et Frédéric Abauzit, qui ont ainsi permis que je sois aujourd'hui parmi vous.

Si beaucoup se posent la question de savoir si un vendredi 13 est source de malchance ou au contraire de chance, je sais désormais, me concernant, que cette date est celle d'une grande fierté et d'un grand bonheur puisque me voilà dans cette salle prestigieuse, assis parmi vous et sous le regard, que j'espère bienveillant, des illustres membres passés de l'Académie.

Mais restons modestes ! Si ce 13 mai 2022 est pour moi particulièrement important, il ne sera sans doute jamais cité dans les livres d'histoire comme peuvent l'être d'autres 13 mai d'élection et en particulier celui de 1931 qui voit l'arrivée à la présidence de la République Paul Doumer, succédant à un de nos compatriotes Gaston Doumergue et qui a pu faire dire à un député de l'époque : « Nous avons eu Doumergue, nous avons à présent Doumer, nous aurons Dou et puis plus rien ».

D'autres 13 mai sont plus dramatiques, à l'exemple de celui de 1981, marquant la tentative d'assassinat de Jean Paul II qui n'a pu qu'émouvoir toutes les sensibilités représentées au sein de l'Académie, traditionnellement divisée, héritage d'un passé restant ancré dans les mémoires entre catholiques, protestants et « sauvages ».

Le dernier exemple que je citerai est celui du 13 mai 2008, jour de l'attentat commis par des talibans pakistanais dans la ville indienne de Jaïpur, marquant pour la première fois, une attaque coordonnée sur une même ville et sur plusieurs de ses points stratégiques.

Si je fais état de cette date, c'est quelle me ramène directement à ce qu'a été durant 17 ans mon travail et parfois ma vie dans la lutte anti-terroriste. En effet, j'ai été successivement, à compter de 2002, membre de la section anti-terroriste du parquet de Paris avant d'en devenir le chef, puis avocat général en charge de l'ensemble des assises anti-terroristes et enfin, juge d'instruction anti-terroriste durant les 9 dernières années avant ma nomination à Nîmes.

À mon arrivée dans le monde de l'anti-terrorisme, ce dernier était dominé par la figure tutélaire de Jean-Louis Bruguière, dit l'Amiral, tout aussi passionné par ses dossiers que par le peintre Soulages, aveyronnais comme lui. Le terrorisme islamiste ne régnait pas alors en maître au moins en France et nos occupations étaient bien plus tournées vers les séparatistes basques de l'ETA et le terrorisme corse, si bien décrit et décortiqué par la bande dessinée et le film éponyme : « L'affaire corse », à l'exception notable du lâche assassinat du préfet Erignac, originaire de Lozère, par Yvan Colonna contre qui j'ai été amené à requérir aux assises à deux reprises.

Nous pensions alors benoîtement que la France, grâce à sa législation adaptée, ses services de police performants, était à l'abri de ce qui commençait à poindre à l'extérieur, l'émergence du terrorisme islamiste et sa déjà kyrielle d'attentats : 11 septembre, Jaipur, Bali, ambassades américaines de Nairobi et Dar Es Salaam.

Malheureusement, en 2012, il y a donc tout juste 10 ans, Mohamed Merah nous permettait de nous faire comprendre qu'il n'existait pas de sanctuaires et qu'il ne fallait surtout jamais croire que l'on savait tout, que l'on maîtrisait tout et que l'on avait tout compris.

En 2012, j'étais déjà juge d'instruction anti-terroriste et c'est moi qui eus à instruire ce dossier.

A compter de cette date, il n'y eut plus de pause dans les attaques incessantes, parfois directes, parfois indirectes dont la France fut l'objet de la part de diverses organisations terroristes, qui menaient en quelques sorte une course à l'échalote, pour asseoir leur domination par la terreur la plus extrême et, à ce macabre jeu, *l'état islamique* doit être indéniablement déclaré gagnant.

Si la Syrie retenait l'attention de tous, le danger pouvait venir de partout, y compris d'Afghanistan puisque, à l'époque, sans pouvoir me douter alors du raccourci que l'histoire allait faire en 2022, j'ai instruit un dossier à l'encontre de Franck Elong Abe, taliban Hakkani, meurtrier d'Yvan Colona.

Quoi qu'il en soit, l'enchaînement des événements devait amener à cette année 2015 qui commença et se finit de la même manière, dans le sang. C'est dans ces conditions que je fus chargé d'instruire les attentats de Charlie Hebdo, la tentative d'attentat contre des églises à Evry, l'attentat du Thalys et, en définitive, les attentats du 13 novembre contre le Bataclan, les terrasses de café et le Stade de France.

Tâche lourde, toujours harassante, parfois exaltante, exceptionnellement source de satisfaction comme lors de l'arrestation de Salah Abdeslam, resté en vie.

Dans ces conditions où la pression est omniprésente, il faut, au risque de perdre son âme, rapidement avoir un exutoire. Comme vous pouvez le constater le sport, hormis peut-être le sumo, n'était pas mon premier choix et déjà, à Paris, je fréquentais plus sûrement les pâtisseries que les salles de sport et je n'ai d'ailleurs rien perdu d'une telle habitude, encouragé que je fus par les rencontres subreptices dans ces dites échoppes d'un membre éminent de votre compagnie, ancien président de surcroît dont, sans vouloir trahir l'identité, je peux cependant vous révéler qu'il s'agit de Jean-Louis M.

Je me tournais donc vers ce qui avait été toujours ma passion, la collection. Pour collectionner, j'ai collectionné ! timbres bien-sûr, monnaies de l'Empire romain, pots à moutarde, vieux documents, cartes postales mais surtout des livres. Ainsi, de collectionneur, je devenais bibliophile ce qui, vous l'avouerez, permet de donner un semblant de lustre à la passion tout en ne dispensant pas de rester obnubilé par la vieille reliure poussiéreuse, au fond de la caisse, que vous tentez d'arracher sous les yeux amusés du libraire, aux mains avides et à l'œil concupiscent de votre concurrent qui demeure cependant, bien entendu, votre « très cher ami ».

Bibliophile oui, régionaliste assurément. Mon père, alsésien catholique et ma mère sauvaie protestante avaient dans leur bibliothèque quelques livres sur la région dont je m'emparais en

même temps que le virus de la bibliophilie s'emparait de moi. J'avais alors 17 ans et, quelques années plus tard, j'avais réuni une assez considérable bibliothèque d'environ 5 à 6000 ouvrages, entièrement consacrée à Nîmes et au Gard mais aussi à ses littérateurs : Florian, Bigot, Reboul, Roumieux et bien sûr, Daudet dont il m'est permis de saluer en ce 13 mai l'anniversaire de sa naissance en 1840 à Nîmes, non loin d'ici.

Que faire de cette réunion ? Jacques Peslier, libraire des Fleurs du mal me présenta alors Jean-Louis Meunier dont je peux désormais citer le nom, qui m'encouragea dans mon projet d'écrire une bio-bibliographie de Nîmes et du Gard qui vit le jour en 2015 après trois années de travail et qui accepta d'introduire l'ouvrage.

Je dois aussi remercier ici Christian Feller dans la part qu'il a prise dans cette aventure et qui a accueilli également, dans sa revue La nouvelle cigale uzégeoise, deux modestes articles qu'il m'avait demandés sur les travaux et les publications d'Alexandre Delon concernant la reconstitution de l'ensemble du circuit de l'aqueduc amenant, depuis les sources d'Eure, l'eau à Nîmes à l'époque romaine et sur les éditeurs d'Uzès.

Ainsi, grâce à la réalisation de ce livre, c'est ma collection qui prenait vie et se mettait en ordre de bataille autour d'un département à l'histoire tranchée, aux passions affirmées, aux personnalités brillantes. Il me fallut faire d'intenses recherches notamment dans les archives du département pour faire sortir de l'oubli nombre d'auteurs oubliés, inconnus ou à la biographie bien flageolante et établie au XIXe avec les erreurs propres aux recherches d'alors.

De 1559, date de la publication du fameux livre de Poldo d'Albenas à 1939, date choisie arbitrairement car il faut bien savoir s'arrêter, que d'événements politiques et religieux ont traversé le département, que l'on veut souvent présentés comme violents et sans mesure, toujours dominés par la passion religieuse, alors que pourtant les Gardois surent raison garder comme lors de l'épisode de la Saint-Barthélemy qui, à Nîmes, grâce à l'intervention des consuls catholiques, fut presque inexistant, ou surent remettre en cause le pouvoir central qu'il soit royal avec la Guerre des camisards, ou républicain avec l'épisode du fédéralisme, quittes, à chaque fois, à payer un lourd tribut à leurs idéaux.

Mais le Gard, à travers les livres, c'est aussi la possibilité de suivre le grand essor de l'industrie en France. Le ver à soie et l'industrie textile, ponctués par l'intervention de Pasteur, le charbon cévenol, second bassin houiller de France, le chemin de fer développé par Paulin Talabot dès 1839, l'aluminium de Salindres, berceau de l'entreprise Péchinay.

C'est encore la chance de côtoyer, depuis les temps anciens, des écrivains d'une renommée ayant dépassé les simples limites départementales : la troubadousse Clara d'Anduze, Jean Nicot, François Traucat, François Graverol, Jean Astruc, le Marquis d'Aubais, Court de Gébelin, Florian, les Rabaut, Rivarol, Guizot, la famille Daudet, Paulhan, Gide, Chamson, Marc Bernard....

Ainsi, je pense vraiment que, si comme le disait Joseph Delteil, l'Aude est la synthèse de la France, pour sa part, Nîmes et le Gard sont un condensé de l'histoire dont finalement l'Académie, par sa date de création, l'édition fournie de ses mémoires dès 1804 et même

antérieurement, si l'on prend en compte le recueil, sa composition tripartite des membres résidants, la diversité professionnelle de son recrutement est l'un des meilleurs exemples.

Dès lors, vous comprendrez ma joie après les années difficiles dont je vous ai parlé, d'apprendre que j'étais nommé à la Cour d'Appel de Nîmes, emmenant dans mes bagages une petite fleur des champs, Laurence à demi-Italienne par son père, pour paraphraser Reboul et originaire de Noyon, berceau de Calvin : qui peut rêver de mieux pour un protestant nîmois !

J'étais donc aux anges. J'allais pouvoir toucher du doigt le bon livre, j'étais comblé, j'allais enfin pouvoir rencontrer longuement Jean-Louis Meunier, Jean-Marie Mercier, que je tiens à remercier de sa présence aujourd'hui, tout en me rassurant sur le fait que mon second prénom étant Jean en cas de nomination à l'Académie, je pourrais me faire appeler Jean-Christophe.....

Car sans y penser en me rasant, je me demandais s'il y avait un espoir qu'un jour peut-être je puisse pénétrer autrement que lors des journées du patrimoine à l'Académie. Vous comprendrez donc aisément la joie et la fierté qui m'étreignent en ce moment et même si je l'ai déjà fait, à la presque fin de cette péroraison, comme disaient les anciens, je tiens particulièrement à nouveau à remercier mes parrains.

Mais, j'en suis conscient, cet honneur que vous me faites ne doit pas être, comme diraient les juristes, unilatéral mais bien synallagmatique. Il est donc tout à fait normal que, dès aujourd'hui, je m'engage dans la vie de l'Académie en me tenant à votre disposition pour vous présenter des communications dont certaines pourraient être d'ordre local. Ainsi l'exploitation d'un carnet inédit de Roumieux, de l'album amicorum de sa fille Anaïs ou encore de son album photo de ses conquêtes amoureuses serait de nature à peaufiner la connaissance de ce félibre gardois tout comme un manuscrit inédit du dernier jour de Jean Reboul ou encore une volumineuse documentation, mettant à jour comment la société scientifique et littéraire d'Alès a organisé l'inauguration de la statue de Florian. Une autre, plus générale, fondée sur mon expérience professionnelle antérieure consisterait à envisager l'évolution du terrorisme et à se demander s'il faut lutter contre le terrorisme ou contre les terroristes.

Je vous remercie de votre attention.

\*

\* \*